Procès-verbal

Congrès régulier de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Tenu les 28 février et 1^{er} mars 2009 à l'Université Laval

Présences :

Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice	
Julien de Tilly	SOGÉÉCOM	X		
Émilie Champoux	SOGÉÉCOM	X		
Pascal Chabot	SOGÉÉCOM	X		
Shanie Morasse	AÉCSL	X		
Frédéric Samuel	AÉCSL	X		
Pascale St-Onge	AGEECLG	X		
Coralie Jean	AGEECLG	X		
Jean-Christophe Éthier	AGEECLG	X		
Marc-Olivier Carle	AGEECLG	X		
Stefan Loffredo	AGEECLG-Permanent		X	
Marie-Ève Marchand-Blais	AECS	X		
Laurence Bernard	AECS	X		
Steve Séguin	AECS	X		
Caroline Dostie	AECS		X	
Marie-Soleil Lecours	AECS		X	
Jonathan Perreault	AGECD	X		
Alexandre Lévesque	AÉMSP-UQAM	X		
David Tremblay	AÉMSP-UQAM	X		
Charles-Emmanuel Boucher	AÉMH-UQAM	X		
Stéphanie Benoit-Huneault	AFESH-UQAM	X		
Christian Pépin	AFESH-UQAM	X		
Marie-Pier Béland	AFESH-UQAM	X		
Réda Chérif-Touil	AFESH-UQAM		X	
David L'écuyer	AFESH-UQAM		X	

Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
Mathieu Lévesque	AFESH-UQAM		X
Phil Mathieu	AFESH-UQAM		X
Vanessa Clavelle	SECMV	X	
Élise Carrier-Martin	SECMV	X	
Steve Lamarche	AÉHUM	X	
Frédéric Vachon	AÉHUM	X	
David Clément	AÉMSS-UQO	X	
Caroline Bourbonnais	AÉMSS-UQO	X	
Maxime Gagnon-Gauthier	AGES	X	
El Bouzaydy Rabi	AGES		X
Cynthia Poirier	AGES		X
Myriam Landry	AÉÉA-UL	X	
Julie Asselin	AÉÉA-UL	X	
Marie-Claude Goudreault	AÉÉA-UL	X	
Valérie Laflamme-Caron	AÉÉA-UL		X
Mathieu Poulin-Lamarre	AÉÉA-UL		X
François Carbonneau	AÉÉA-UL		X
David Juneau	RAFaL-UL	X	
Pierre-Olivier Girad	RAFaL-UL	X	
Sarah-Émilie Plante	AÉÉH-UL	X	
Gabriel Nadeau-Dubois	AGEBdeB	X	
Nadia Lafrenière	AGEBdeB	X	
Keena Grégoire	AGEBdeB		X
Martin Robert	AGEBdeB		X
Katie Laliberté	RÉÉCSH	X	
Christine Bourassa	RÉÉCSH	X	

Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice	
Mathilde Létourneau	AGECVM	X		
Catherine P. Dion	AGECVM	X		
Maxime Cardinal Lemieux	AGECVM	X		
Dorothée Charest Belzile	AGECVM		X	
Martin Blais	AÉÉH-UL		X	
Olivier Jégou	CADEUL	X		
Catherine Leblanc	CADEUL		X	
Chantal Lévesque	AFÉA-UQAM	X		
Stacy Larouche	AFÉA-UQAM		X	
Simon Gosselin	AÉSS-UL		X	
Richard Huot	AÉSS-UL		X	
Paul-Émilie Auger	AEESPUL		X	
David Carbonneau	AGECEM	X		
Jimmy Gagnon-Vézina	AGECFXG		X	
Olivier Grondin	AGECFXG		X	
François Dinet-Foscie	AGEECLP	X		
Alex Desrochers	Conseil exécutif ASSÉ	X		
Mathieu Melançon	Conseil exécutif ASSÉ	X		
Catherine Brunet	Conseil exécutif ASSÉ	X		
Youri Couture	Conseil exécutif ASSÉ		X	
Jean-Michel Thériault	Conseil exécutif ASSÉ		X	
Didier Louboutin	Conseil exécutif ASSÉ		X	
Rémi Daigle	Praesidium : gardien du senti			
Alex Bourdon-Charest	Praesidium : animation			
Véronique Martineau	Praesidium : secrétariat			
Jean-François Filiatrault	Praesidium : gardien du senti			

Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
Guillaume Fortin	Praesidium : tours de parole		
Sonia Palato	FECQ		X

0.0 Ouverture à 9h16 le samedi 28 février 2009

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Alex Bourdon-Charest à l'animation, Véronique Martineau au secrétariat, Jean-François Filiatrault comme gardien du senti le samedi et Rémi Daigle comme gardien du senti le dimanche.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par le SECMV Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :
- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Élections
- 3.0 Plan d'action
 - 3.1 Campagne actuelle
 - 3.2 Prochaine campagne
- 4.0 Revendications
- 5.0 Structures
 - 5.1 Conseils régionaux
 - 5.2 Femmes
 - 5.3 Conseil exécutif
 - 5.4 Autres
- 6.0 Embauche permanence
- 7.0 Finances
 - 7.1 États financiers
 - 7.2 Modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009
 - 7.3 Fonds d'entraide
- 8.0 Avis de motion
 - 8.1 Dépôt des avis de motion
 - 8.2 Traitement des avis de motion
- 9.0 Varia
- 10.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par la SOGÉÉCOM

1.2.1.1 Que le point 3 devienne campagne actuelle et les autres points se lisent ainsi :

3.1 Revendications

3.2 Plan d'action

4.0 Prochaine campagne

5.0 Autres revendications.

Que les autres points soient décalés en conséquence.

Proposé par l'AFESH-UQAM Appuyé par la SOGÉÉCOM Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès des 25 et 26 octobre 2008.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AEMSS-UQO Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: De lever l'article 12 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

Proposée par la SOGÉÉCOM

Appuyée par l'AÉCS

Vote:

Pour: 6 Contre: 1 Abstention: 4

Rejetée

Proposition spéciale : Reprise immédiate du vote.

Proposée par l'AÉHUM Appuyée par l'AÉCSL

Reprise du vote sur la proposition privilégiée :

Pour: 9 Contre: 1 Abstention: 1

Adoptée à la majorité

2.0 Élections

<u>Proposition privilégiée: Une présentation de 3 minutes par candidature suivie d'une période de 5 minutes de questions par personne candidate.</u>

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AÉCS Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De lever l'article 4 des statuts et règlements.

Proposée par l'AÉCSL Adoptée par l'AGES

Vote:

Pour: 8 Contre: 2 Abstention: 2

Rejetée

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur les candidatures.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AÉCSL Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: Une pause de 10 minutes après les élections pour que les gens acheminent leur vote au praesidium et que les votes soient comptés.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

Candidature de Youri Couture, membre de l'AÉMSP-UOAM, au poste de Secrétaire aux communications.

Résultat des élections :

Pour: 7 Contre: 2 Abstention: 3

Élu à la majorité

Candidature de Mathieu Melancon, membre de la SOGÉÉCOM, au poste de Secrétaire aux relations internes.

Résultat des élections :

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

1 vote rejeté Élu à la majorité

Candidature de Mathieu Lévesque, membre de l'AFESH-UQAM, au Comité aux luttes sociales.

Résultat des élections :

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 1

Élu à la majorité

Candidature d'Anne-Marie Provost, membre de l'AÉMSP-UQAM, au Comité d'information.

Résultat des élections :

Pour: 9 Contre: 2 Abstention: 1

Élue à la majorité

3.0 Campagne actuelle

3.1 Revendications

Proposition privilégiée: Une plénière de 30 minutes sur les projets de loi 107 et 110.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AÉHUM Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'allonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par l'AÉMSS-UOO Proposée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

<u>Proposition privilégiée : De terminer les tours de paroles.</u>

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par l'AGECD

Adoptée à l'unanimité

3.1.1 Que dans le cadre de la campagne contre la privatisation, que l'ASSÉ priorise la revendication sur la démocratisation des instances et que cette dernière s'articule autour des projets de loi 107 et 110 sur la gouvernance.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le SECMV

3.1.1.1 Que la proposition 3.1.1 se lise : Que dans le cadre de la campagne contre la privatisation que l'ASSÉ priorise les revendications suivantes : la démocratisation des instances et le réinvestissement

massif. Que ces dernières s'articulent autour des projets de loi 107 et 110 sur la gouvernance.

Proposé par la SOGÉÉCOM Appuyé par l'AÉCSL Vote sur l'amendement :

Pour: 7 Contre: 3 Abstention: 2

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 3.1.1 telle qu'amendée :

Pour: 8 Contre: 2 Abstention: 1

Adoptée à la majorité

3.1.2 Considérant que le gouvernement semble considérer que les déficits causés par les investissements dans l'économie doivent être résorbés par des coupures dans les services sociaux déjà sous-financés;

Considérant que les travailleurs et travailleuses seront certainement les plus touché-e-s par la crise actuelle, mais que le gouvernement entend malgré tout hausser les tarifs des services « publics »;

Considérant la consultation factice menée par le gouvernement au sujet du budget qui force la population à choisir le moindre mal entre les coupures proposées;

Considérant la menace d'une hausse du dégel des frais de scolarité;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute hausse de tarification des services sociaux;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute coupure dans les services sociaux;

Que l'ASSÉ rédige un communiqué de presse où elle s'oppose à toute nouvelle hausse des frais de scolarité et réaffirme son opposition au précédent dégel;

Que l'ASSÉ assure une vigilance rigoureuse de toute mesure concrète qui serait annoncée par le gouvernement et qui irait en ce sens.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par la SOGÉÉCOM

3.1.2.1 D'enlever les deux derniers points qui sont :

Que l'ASSÉ rédige un communiqué de presse où elle s'oppose à toute nouvelle hausse des frais de scolarité et réaffirme son opposition au précédent dégel;

Que l'ASSÉ assure une vigilance rigoureuse de toute mesure concrète qui serait annoncée par le gouvernement et qui irait en ce sens.

Proposé par l'AFESH-UQAM Appuyé par l'AÉCLS Adopté à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction.

Proposée par l'AÉMSS-UQO Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

3.1.2.2 D'ajouter « tout en réaffirmant sa position en faveur de services publics gratuits et universels » après « Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute hausse de tarification des services sociaux ».

Proposé par l'AÉMSS-UQO Appuyé par la SOGÉÉCOM Adopté à l'unanimité Sur la proposition 3.1.2 telle qu'amendée :

Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 3

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 45 minutes pour le dîner, signer la liste de présence et venir chercher le dernier Ultimatum à 12h34.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

La réouverture à 13h26.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AGECD Adoptée à l'unanimité

3.2 Plan d'action

3.2.1 Que l'ASSÉ expose ses positions sur la gouvernance au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

Que cet élément ne soit pas prioritaire dans la poursuite du plan d'action;

Qu'elle dépose un mémoire et ses positions au MELS qui serait basé sur la recherche sur la gouvernance produite à l'hiver 2009 par David Clément pour l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AÉCSL

3.2.1.1 D'ajouter à la fin de la proposition principale 3.2.1 : « Dans le cadre de ce mémoire, concernant la composition des CA, que soit mis de l'avant le principe d'une majorité de membres internes ».

Proposé par l'AFESH-UQAM Appuyé par l'AÉCS

3.2.1.1.1 D'ajouter après l'amendement 3.2.1.1 : « imputables et redevables envers leur instance syndicale ».

Proposé par l'AEMSP-UQAM Appuyé par l'AÉCSL

Sur le sous-amendement 3.2.1.1.1 :

Pour: 6 Contre: 3 Abstention: 3

Adopté à la majorité

Sur l'amendement 3.2.1.1 tel que sous-amendé :

Pour: 6 Contre: 4 Abstention: 2

Adopté à la majorité

Proposition dilatoire : Question préalable.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par la SOGÉÉCOM

Vote:

Pour: 7 Contre: 5

Rejetée

Sur la proposition principale 3.2.1 telle qu'amendée :

Vote:

Pour: 6 Contre: 1 Abstention: 5

Adoptée à la majorité

Proposition spéciale: L'AEMSS-UQO note sa dissidence au procès-verbal.

3.2.2 Considérant le malaise du Conseil exécutif d'appuyer le manifeste du rassemblement du monde l'éducation;

Considérant les mandats du Congrès des 25 et 26 octobre 2008 qui stipulaient que :

- On ne peut écrire un manifeste sur notre vision de l'éducation sans aborder les sujets

<u>d'accessibilité financière en profondeur, de frais de scolarité et de gratuité scolaire;</u>

- Que le manifeste du rassemblement du monde de l'éducation contienne les points suivants :
- * Inclure une perspective de solidarité avec les mouvements sociaux;
- * Contre la présence du privé sur les conseils d'administration;
- * Exclure les partenariats publics privés

À défaut de quoi les associations devraient favoriser le retrait de l'ASSÉ de l'organisation du rassemblement.

Que le Conseil de Coordination puisse se retirer du rassemblement suite au Congrès à condition que 50 % + 1 des associations soient d'accord formellement par téléphone;

Considérant que 12 associations membres de l'ASSÉ sur 16 n'ont pas répondu à la consultation que le Conseil exécutif a tenté de mener sur la participation de l'ASSÉ au rassemblement du monde de l'éducation alors qu'elles en avaient pris le mandat en Congrès;

Que l'on constate l'inefficacité des consultations téléphoniques des associations étudiantes;

Que l'on fasse un post-mortem face à ce type de consultation.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par le SECMV

3.2.2.1 De modifier « post-mortem » pour « bilan ».

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par l'AÉCS

Vote:

Pour: 7 Contre: 1 Abstention: 4

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 3.2.2 telle qu'amendée :

Pour: 7 Contre: 1 Abstention: 4

Adopté à la majorité

3.2.3 Considérant le non-respect des conditions établies lors du Congrès des 25 et 26 octobre 2008; Oue l'ASSÉ n'appuie pas le manifeste du rassemblement du monde de l'éducation.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AÉHUM

Proposition dilatoire : Question préalable.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par l'AGECD

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 3.2.3 :

Pour: 4 Contre: 4 Abstention: 4

Mise en dépôt

3.2.4 Que l'ASSÉ aide à organiser des forums étudiants dans les associations membres et que des délégué-e-s des associations étudiantes locales se rassemblent dans un comité ad hoc pour que le prochain Congrès puisse statuer sur la définition de l'ASSÉ sur l'autogestion et que Maxime Gagnon soit membre du comité ad hoc.

Proposée par l'AGES

Appuyée par l'AGEECLG

Proposition dilatoire: la question préalable sur la proposition principale 3.2.4.

Proposée par l'AÉCS Appuyée par l'AGEECLG Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 3.2.4 :

Contre: 10 Abstention: 1 Pour: 1

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée: Une pause de 15 minutes à 14h55.

Proposée par l'AEMSS Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

3.2.5 Considérant la proposition 3.1.2 telle qu'amendée adoptée aujourd'hui;

Que l'ASSÉ attaque en parole et en acte dès maintenant toute tentative du gouvernement d'augmenter les tarifs et de couper les programmes et les services sociaux et qu'en ce sens, une action concrète soit posée avant le dévoilement du budget et que celle-ci explore les possibilités de se joindre aux autres groupes sociaux combatifs. Que cette action soit organisée par l'AGEECLG.

Proposée par l'AGEECLG Appuyée par la SOGÉÉCOM

Proposition privilégiée : De tenir une plénière de 15 minutes sur quels types d'actions tenir.

Proposée par l'AGES Appuyée par l'AÉMSP-UQAM

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 3.2.5:

Vote:

Pour: 5 Contre: 1 Abstention: 6

Adoptée à la majorité

3.2.6 Que le Congrès annuel de l'ASSÉ soit les 2 et 3 mai dans la grande région métropolitaine.

Proposée par le Conseil exécutif.

Appuyée par l'AÉCSL

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes sur le prochain Congrès.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par l'AÉHUM

Adoptée à l'unanimité

3.2.6.1 De retrancher les « 2 et 3 mai » et de remplacer par les « 24, 25 et 26 avril 2009 ».

Proposée par la SOGÉÉCOM

Appuyée par l'AÉCSL

Vote:

Pour: 10 Abstention: 0 Contre: 2

Adoptée à majorité

Sur la proposition principale 3.2.6 telle qu'amendée :

Pour : 10 Contre: 2 Abstention: 0

Proposition privilégiée : Une plénière de 5 minutes sur le lieu du Congrès.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AÉHUM

Vote:

Pour: 7 Contre: 3 Abstention: 2

Adoptée à la majorité

Décret d'une pause de 10 minutes à 16h09.

3.2.7 Considérant que nous avons appuyé Éco société cet automne;

Que l'ASSÉ soutienne l'action du 5 mars organisée par Éco société et invite ses membres à y participer.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AÉCS

Vote:

Pour: 8 Contre: 0 Abstention: 3

Adoptée à la majorité

4.0 Prochaine campagne

Proposition privilégiée : De tenir une plénière de 30 minutes sur la prochaine campagne.

Proposée par l'AÉÉA-UL Appuyée par l'AFESH-UQAM Adoptée à l'unanimité

4.1 Considérant que la planète entière est traversée par une crise économique majeure aux conséquences désastreuses sur les conditions de travail et de vie pour les travailleurs et travailleuses, les masses opprimées, les femmes et la jeunesse et pour l'équilibre écologique de la planète;

Considérant que le gouvernement du Québec a prévu un déficit budgétaire et qu'il y remédiera par des hausses de tarifs et de frais ainsi que par des coupures dans les services et programmes sociaux;

Considérant que les attaques sont dirigées vers une majorité de la population et que la seule réponse adéquate est la mise en branle d'actions communes;

Considérant que l'éducation est un des moyens choisis pour certains et certaines pour tenter d'améliorer leurs conditions de vie et que cette accessibilité au plus grand nombre passe invariablement par un système d'aide financière aux études accessible et réellement adaptée à une réalité précaire;

Que devant la nécessité d'une réponse adaptée à cette crise vécue quotidiennement, un argumentaire et un plan d'action approprié soient développés pour le Congrès d'avril 2009.

Proposée par l'AGEECLG Appuyée par l'AÉCS

Vote:

Pour: 3 Contre: 7 Abstention: 2

Rejetée à la majorité

4.2 Considérant le peu d'impact qu'a eu la campagne actuelle pour l'avancement des revendications de l'ASSÉ;

Considérant le manque flagrant d'engagement au sein du mouvement étudiant tant au local qu'au national;

Considérant l'absence de réels débats dans l'espace public dû au mutisme des intellectuel-le-s;

Considérant le besoin urgent de repolitiser les citoyens et citoyennes de façon à créer les conditions nécessaires pour mener de futures luttes sociales;

<u>Considérant la croissante dévalorisation des savoirs au profit de l'acquisition de compétences</u> techniques dictées par la logique du marché;

Considérant la maladive tendance du Ministère de l'Éducation (des loisirs et du sport) à tout niveler par le bas dans le but avoué d'élargir à l'infini la « clientèle » des institutions d'enseignement;

Considérant qu'il est impératif pour l'ASSÉ de mener une campagne rassembleuse et créatrice pour

mener à terme ses objectifs,

Que la prochaine campagne s'oriente vers la reconstruction de fondements politiques et critiques dans la société et vers le réinvestissement de l'espace public par les étudiantes et étudiants, les intellectuelle-s, les artistes et les scientifiques;

Que soit débattu dans les assemblées générales locales le projet de reconstruction du politique tel qu'élaboré dans le texte « Pour la revalorisation des savoirs, le réinvestissement de l'espace public et la reconstruction du politique » dans le cahier de Congrès et présenté aux représentants et représentantes des associations étudiantes réunies lors de ce même Congrès;

Que soit mis à l'ordre du jour du Congrès d'avril, une plénière portant sur les conclusions des débats locaux sur la question et qu'une proposition en émerge pour définir la campagne et son plan d'action pour 2009-2010.

Proposée par l'AÉÉA-UL Appuyée par l'AEMSS-UQO

Proposition dilatoire : La question préalable en finissant les tours de parole.

Proposée par l'AGEECLG Appuyée par l'AÉCSL Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2 :

Vote:

Pour: 1 Contre: 8 Abstention: 3

Rejetée à la majorité

Proposition incidente : Un temps de rédaction.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AÉCSL Adoptée à l'unanimité

4.3 Que la prochaine campagne de l'ASSÉ prenne en compte les considérations mises de l'avant par le texte de l'AÉÉA-UL (annexe 1) et que des formations soient organisées dans les associations étudiantes locales dans le but de favoriser une analyse globale de notre vision de l'éducation qui est fondamentalement différente.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée AÉÉA-UL

4.3.1 De retrancher le mot « formation » et de le remplacer par « débat ».

Proposé par l'AÉÉA-UL Appuyé par la SOGÉÉCOM

Vote:

Pour: 4 Contre: 5 Abstention: 3

Rejetée à la majorité

Sur la proposition principale 4.3 :

Vote:

Pour: 10 Contre: 1 Abstention: 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée: Une plénière jusqu'au souper sur la prochaine campagne.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par le SECMV Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 1h10 minutes pour le souper à 18h22.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AÉÉA-UL Adoptée à l'unanimité

<u>Proposition privilégiée : La réouverture à 19h41.</u>

Proposée par l'AGECD Appuyée par le SECMV Adoptée à l'unanimité

- 4.4 Que les associations membres soient consultées, en rapport à la prochaine campagne de l'ASSÉ, sur les enjeux suivants :
- <u>1 Pour une réforme progressive du régime des prêts et bourses dont les sous-revendications pourraient être :</u>

Pour la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;

Pour une hausse ainsi qu'une indexation des frais de subsistance;

Pour un seuil de la contribution parentale fixé à 45 000 \$;

Pour une gestion publique intégrale du régime des prêts et bourses;

Pour une diminution du plafond de prêt;

Pour l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul de l'aide financière aux études.

<u>2 – Pour une correction du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire et un réinvestissement massif dans les programmes sociaux.</u>

Que soit articulé, d'ici le Congrès annuel, un discours qui place ces revendications dans les contextes conjugués du dégel des frais de scolarité sur les étudiantes et étudiants et des conséquences de la crise économique et de ses impacts sur la société québécoise.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par l'AÉHUM

4.4.1 De modifier « Pour un seuil de la contribution parentale fixé à 45 000 \$ » par « l'abolition de la contribution parentale ».

Proposé par l'AÉMSS-UQO Appuyé par la SOGÉÉCOM

Proposition dilatoire : La question préalable sur le sous-amendement 4.4.1.

Proposée par l'AGEECLG Appuyée par l'AFESH-UQAM Pour : 10 Contre : 2

Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 4.4.1:

Pour: 4 Contre: 4 Abstention: 4

Mise en dépôt

Proposition spéciale : Reprise immédiate du vote.

Proposée par l'AÉCS Appuyée par la SOGÉÉCOM

La reprise du vote sur l'amendement 4.4.1 :

Vote:

Pour: 6 Contre: 5 Abstention: 1

Adoptée à la majorité

4.4.2 De modifier « Pour une diminution du plafond de prêt » par « l'abolition du plafond de prêts ».

Proposée par l'AÉMSS-UQO Appuyée par la SOGÉÉCOM

Décret d'une pause de 10 minutes.

Décret de la réouverture.

4.4.2.1 De modifier « Pour une diminution du plafond de prêt » par « Pour la conversion des prêts en bourses dans le but de mettre fin à l'endettement étudiant ».

Proposé par la SOGÉÉCOM

Appuyé par l'AÉCS.

Vote:

Pour: 7 Contre: 2 Abstention: 3

Adopté à la majorité et il dispose de l'amendement 4.4.2

4.4.3 De modifier « progressive » pour « progressiste ».

Proposé par l'AÉMSS-UQO Appuyé par la SOGÉÉCOM Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.4 telle qu'amendée :

Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 2

Adoptée à la majorité

5.0 Autres revendications

5.1 Que l'ASSÉ se positionne contre le financement public des écoles privées et que l'État mette en place des mécanismes pour intégrer les employé-e-s et les élèves au système public, dans le cadre du débat actuel sur la question.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par l'AÉMSS-UQO

Vote:

Pour: 5 Contre: 0 Abstention: 7

Mise en dépôt

Proposition privilégiée : L'ajournement du Congrès jusqu'à 9h demain matin.

Proposée par AÉÉA-UL Appuyée par AÉMSS-UQO

Proposition dilatoire: La question préalable.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AGEECLG Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition privilégiée d'ajournement :

Pour: 0 Contre 10 Abstention: 0

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : De passer au point 7.0 Permanence.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AECSL

Adoptée à l'unanimité

7.0 Permanence

7.1 De renouveler le contrat de Véronique Martineau pour l'année 2009-2010 et de discuter de son contrat de travail lors du Congrès annuel.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AÉCSL

7.1.1 De biffer pour l'année 2009-2010.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par l'AGES Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 7.1 telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité

De passer au point 9.1 dépôt des avis de motion.

Proposée par l'AÉCSL Appuyée par le SECMV Adoptée à l'unanimité

9.0 Avis de motion

9.1 Dépôt des avis de motion

9.1.1 Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant :

Que l'annexe A des Statuts et règlements se lisent comme suit :

ANNEXE A: PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

ARTICLE 1

Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif toutes les personnes qui sont membres de l'ASSÉ et qui obtiennent l'appui de leur association locale.

ARTICLE 2

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

ARTICLE 3

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

ARTICLE 4

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès. Pour des élections dans le contexte d'un Congrès extraordinaire, l'instance qui l'aura convoqué (le tiers des associations membres ou le Conseil de

Coordination) devra déterminer lors de la convocation les modalités de l'élection tout en respectant un délai raisonnable et réaliste pour le dépôt des mises en candidature.

ARTICLE 5

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

ARTICLE 6

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes. Si deux personnes se disputent un poste, celle qui a le plus de votes est déclarée élue. S'il y a plus de deux candidatures à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité absolue des voix au premier tour, un second tour de scrutin opposera les deux personnes ayant obtenu le plus de voix au premier tour. La personne qui obtient le plus de voix sera alors élue.

D'ajouter l'annexe B suivante aux Statuts et règlements et de décaler les autres annexes en conséquence :

ANNEXE B: PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DES COMITÉS

ARTICLE 7

Peuvent présenter leur candidature au Comité du journal, au Comité à la mobilisation, au Comité femmes ainsi qu'à tous les comités de travail toutes les étudiantes et tous les étudiants qui obtiennent l'appui d'une association étudiante membre.

ARTICLE 8

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

ARTICLE 9

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès ou un Conseil de Coordination régulier ou extraordinaire peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation du Congrès ou du Conseil de Coordination.

ARTICLE 10

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ. Les candidatures doivent être déposées à temps pour être intégrées dans le cahier de préparation à l'instance concernée, préférablement deux (2) semaines avant la tenue de ladite instance.

ARTICLE 11

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

ARTICLE 12

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s comité par comité. Dans le cas où le nombre de candidatures à un comité est plus petit ou égal au nombre de postes prévus sur ce comité, chaque candidate ou chaque candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes et le vote se fait individuellement. Dans le cas contraire, si plus de personnes posent leurs candidatures à un comité qu'il n'y a de postes prévus, les personnes ayant obtenu le moins de votes sont éliminées. Chaque association peut, dans ce cas voter autant de fois qu'il y a de postes prévus.

2. Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant :

Que le point 2 de l'article 9 des statuts et règlements de l'ASSÉ se lise comme suit :

Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Une délégation peut faire une rotation (à concurrence de deux personnes) entre deux jours de Congrès, pourvu qu'elle respecte les autres modalités et qu'elle en informe le praesidium. Il est aussi composé de tous et toutes les membres du Conseil exécutif et des délégations du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal et du Comité à la mobilisation qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

Proposition privilégiée : De passer au point 8.0 Finances.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AÉCSL

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AGEECLG Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition privilégiée de passer au point 8.0 Finances :

Pour: 5 Contre: 7 Abstention: 0

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée: L'ajournement à 21h25 jusqu'à 9h samedi matin.

Proposée par l'AÉMSS-UQO Appuyée par l'AGEECLG

Vote:

Pour: 8 Contre: 4 Abstention: 0

Proposition privilégiée: La réouverture à 9h ce dimanche 1^{er} mars 2009.

Proposée par l'AGEECLG Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

6.0 Structures

6.1 Conseils régionaux

<u>Proposition privilégiée</u>: <u>Une plénière de 20 minutes sur l'avenir des conseils régionaux et sur le déficit démocratique lors du Conseil de Coordination.</u>

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AGEECLG Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction de deux minutes.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

6.1.1 Que soit lancé un appel de texte en vue du Congrès annuel sur l'avenir des conseils régionaux et sur le déficit démocratique lors du Conseil de Coordination. Que les éléments suivants soient pris en compte :

- 1- Droits de vote au Conseil de Coordination
- 2- Budget des Conseils régionaux
- 3- Intégration des non-membres.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AECS Adoptée à l'unanimité

6.2 Femmes

Proposition privilégiée : Que l'on fasse un caucus non-mixte d'une heure trente sur le Comité femmes de l'ASSÉ axé sur quatre points :

- Les différents malaises engendrés par le féminisme tel qu'employé à l'ASSÉ lors des instances?
- Est-ce que le Comité femmes de l'ASSÉ est pertinent?
- Quels devraient être les objectifs du Comité femmes de l'ASSÉ?
- De quelle façon intégrer le travail du Comité femmes au sein de l'ASSÉ?

Proposée par l'AÉCSL Appuyée par le SECMV

Vote:

Pour: 7 Contre: 3 Abstention: 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une plénière de 45 minutes sur le Comité femmes de l'ASSÉ.

Proposée par l'AÉCSL Appuyée par l'AÉHUM Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause pour le dîner de 45 minutes à 12h38.

Proposée par l'AGEECLG Appuyée par l'AÉÉA-UL Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h35.

Proposée par l'AGEECLG Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

6.2.1 Que les associations étudiantes membres de l'ASSÉ aient une réflexion sur la structure du Comité femmes et que des textes de réflexions avec pistes de solutions soient présentés au Congrès annuel et que le Comité femmes fasse le suivi.

Proposée par l'AÉCSL Appuyée par l'AÉHUM

- 6.2.1.1 Que soit ajouté après la proposition 6.2.1 : Que les appels de textes portent aussi sur les points suivants :
- 1- Rôle du féminisme dans les organisations syndicales étudiantes;
- 2- Place des hommes dans la lutte féministe:
- 3- Les perspectives féministes sur un projet de réforme de l'aide financière aux études.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par l'AGES

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 6.2.1 telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité

6.2.2 Que le féminisme ne fasse pas obligatoirement l'objet d'une revendication lors de chaque campagne de l'ASSÉ, mais que son analyse soit incluse, si le sujet s'y prête directement, au même titre que tout autre facteur (social-économique, etc.) relié au sujet. Que lorsque le sujet ne s'y présente pas directement que l'on priorise une campagne en parallèle.

Proposée par le SECMV Appuyée par l'AGEECLG

6.2.2.1 De biffer « si le sujet s'y prête directement » et « Que lorsque le sujet ne s'y présente pas directement que l'on priorise une campagne en parallèle ».

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AÉCSL Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition principale 6.2.2 telle qu'amendée :

Pour: 9 Contre: 1 Abstention: 2

Adoptée à la majorité

6.2.3 Considérant que plusieurs membres du Congrès ne sont pas informé-e-s du féminisme :

Que le gardien du senti informe les membres du Congrès de la politique de féminisation au début de celui-ci et qu'il invite les gens à venir s'informer sur le sujet;

Oue le Congrès suggère que le point femme soit tenu en début de Congrès.

Proposée par le SECMV Appuyée par l'AÉCS

Proposition privilégiée : De scinder la proposition entre les deux que.

6.2.4 Considérant que plusieurs membres du Congrès ne sont pas informé-e-s du féminisme :

Que la gardienne ou le gardien du senti informe les membres du Congrès de la politique de féminisation au début de celui-ci et qu'elle ou il invite les gens à venir s'informer sur le sujet.

Adoptée à l'unanimité

6.2.5 Que le Congrès suggère que le point femme soit tenu en début de Congrès.

Vote:

Pour: 2 Contre: 6 Abstention: 3

Rejetée à majorité

6.3 Conseil exécutif

<u>Proposition privilégiée</u>: Une plénière de 20 minutes sur l'ajout d'un ou d'une interne au sein du Conseil exécutif.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AGES

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par l'AÉCSL

Appuyée l'AÉÉA-UL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La réouverture.

Proposée par l'AGEECLG

Appuyée par la SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

6.3.1 Que le Conseil exécutif travaille à un avis de motion dans le but de créer un nouveau poste de secrétaire aux relations internes.

Que plusieurs possibilités d'avis de motion soient déposées quatre semaines à l'avance du Congrès par le Conseil exécutif.

Proposée par la SOGÉÉCOM

Appuyée par le SECMV

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur la possibilité d'aller chercher les bourses gouvernementales d'exécutantes et exécutants d'une association nationale étudiante.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AÉÉA-UL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par l'AGEECLG

Appuyée par la SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

6.3.2 Que les associations étudiantes membres soient invitées à lire le mémoire déposé par Julie Deschenaux au Congrès annuel de St-Thérèse en 2006 et que les associations membres soient invitées à y réfléchir en vue du Congrès annuel.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le SECMV

6.3.2.1 De retrancher « à y réfléchir » et d'ajouter « de consulter les assemblées générales ».

Proposée par l'AÉCS Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.3.2 telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité

6.4 Autres

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur l'intégration des associations étudiantes des écoles de diplômes d'études professionnelles à l'ASSÉ se tienne et qu'une présentation de Jacques Renaud soit faite avant cette dite plénière.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AÉCSL Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer le tour de parole.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

6.4.1 Que l'ASSÉ appui la création de syndicats étudiants dans les autres cycles scolaires, que l'ASSÉ appuie le comité de mobilisation de l'école d'hôtellerie des hautes Laurentides dans sa lutte contre la répression de leur administration qui nuit à la création de leur association étudiante.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par le SECMV Adoptée à l'unanimité

6.4.2 Que les associations étudiantes soient appelées à envoyer des lettres à l'administration de l'école d'hôtellerie des Hautes-Laurentides pour lui démontrer notre appui aux démarches de création d'une association et dénoncer les actes de répressions de ladite administration.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AECSL

Vote:

Pour: 0 Contre: 11 Abstention: 1

Rejetée à la majorité

<u>Proposition privilégiée : Qu'Olivier Jégou de la CADEUL fasse une présentation de 10 minutes sur le projet d'une troisième association nationale.</u>

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par la SOGÉÉCOM Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes sur la création de cette nouvelle association nationale.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par l'AÉMSP-UQAM Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'allonger la plénière de 5 minutes.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGECD

Vote:

Pour: 7 Contre: 2 Abstention: 1

Adoptée à la majorité

Proposition spéciale : D'ajouter un point 8.0 Revendications de l'ASSÉ et de décaler les autres points.

Proposée par l'AFESH-UQAM Appuyée par la SOGÉÉCOM

<u>Proposition dilatoire : La question préalable.</u>

Proposée par la SOGÉÉCOM

Appuyée par l'AÉCSL

Pour: 11 Contre: 0

Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition spéciale de modification de l'ordre du jour : Pour : 3 Contre : 7 Abstention : 1

Rejetée à la majorité

8.0 Finances

8.1 États financiers

Proposition privilégiée : Une présentation finance de 10 minutes sur l'état des résultats suivi d'une période de questions de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AECSL Adoptée à l'unanimité

8.1.1 De recevoir les états financiers en annexe 2.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par l'AGEECLG Adoptée à l'unanimité

8.2 Modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009

8.2.1 L'adoption des modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009 en annexe 3.

Proposée par le Conseil exécutif Appuyée par le SECMV Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par l'AÉCS Appuyée par l'AÉÉA-UL

Vote:

Pour: 5 Contre: 5 Abstention:

Proposition privilégiée : La réouverture.

Proposée par le SECMV Appuyée par l'AÉHUM Adoptée à l'unanimité

8.3 Fonds d'entraide

9.0 Avis de motion

9.2 Traitement des avis de motion

9.2.1 Que soit ajouté dans l'article 5, Chapitre 2, le critère suivant :

5. Que l'association endosse les principes de base de l'ASSÉ à l'article 4 du Chapitre 1. Que soit remplacé dans l'article 5, Chapitre 2, à la dernière ligne du premier paragraphe, « elles doivent

répondre à ces quatre critères » par « elles doivent répondre à ces cinq critères » 1.

Proposée par le Conseil exécutif

Vote:

Pour: 9 Contre: 1 Abstention: 1

Adoptée à la majorité

9.2.2 Que soit ajouté suite aux critères de l'article 5, Chapitre 2, le paragraphe suivant :

Que dans l'éventualité où une association ne respecte pas l'un de ces critères, qu'elle soit invitée par le Congrès à reconsidérer ce principe ou, le cas échéant, son affiliation².

Proposée par le Conseil exécutif

Vote:

Pour: 9 Contre: 2 Abstention: 0

Adoptée à la majorité

9.2.3 Que le point 2 de l'article 48 soit modifié comme suit :

« ou avoir été déposé au moins quatre (4) semaines avant la tenue du dit Congrès »³.

Proposée par le Conseil exécutif

Vote:

Pour: 8 Contre: 2 Abstention: 0

Adoptée à la majorité

10.0 Varia

Motion soleil à Rémi Daigle pour son fabuleux travaille de gardien du senti.

Proposée par la SOGÉÉCOM Appuyée par l'AÉCSL Adoptée à l'unanimité

Motion gros câlins à nos hôtes.

Proposée par l'AGEECLG Appuyée à l'unanimité

11.0 Levée à 18h24

Proposée par le SECMV Appuyée par l'AGEECLG

Vote:

Pour: 8 Contre: 3 A bstention: 0

Adoptée à la majorité

¹ Déposé au Congrès des 25 et 26 octobre 2008

² *Ibid*.

³ Ibid.

Annexe 1

Pour la revalorisation des savoirs, le réinvestissement de l'espace public et la reconstruction du politique

Par Valérie Laflamme-Caron et Mathieu Poulin-Lamarre, membres de l'AÉÉA-UL

« Il y a eu, et il peut encore y avoir de grands penseurs individuels dans une atmosphère générale d'esclavage mental. Mais il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de peuple intellectuellement actif dans une telle atmosphère. » John Stuart Mill

« La démocratie ne vaut que par la qualité des citoyens ». Comme Tocqueville l'a exposé au 19^e siècle, le pouvoir par le peuple implique un certain nombre de nécessités dont la plus fondamentale sans doute renvoie à la capacité qu'ont les citoyens et citoyennes à réfléchir de façon libre et critique la société dans laquelle ils et elles vivent. L'implication de ceux-ci dans les processus politiques est évidemment au fondement de cette idée de démocratie, qui ne se réduit pas, comme on voudrait nous le faire croire, à un vote à chaque trois ou quatre ans. Le visible désengagement populaire au cours des dernières périodes électorales, au-delà des taux de participation désastreux, nous semble être l'expression de cette tendance marquée par une déresponsabilisation sans cesse croissante à l'égard de ces enjeux qui nous concernent tous et toutes. Loin du discours responsabiliste faisant la promotion de la prise en charge économique individuelle caractéristique des discours néo-libéraux, la responsabilité citoyenne que nous évoquons, plutôt que d'accroître les inégalités, met bien l'accent sur des préoccupations et des actions orientées vers le mieux-être collectif. Le système d'éducation est selon nous au fondement de ces problèmes et un travail à ce niveau est indispensable pour assurer la santé politique de notre société. Nous croyons que l'apathie croissante des Québécois-e-s à l'égard de la politique et, plus largement, de l'engagement citoyen, prend ses assises dans un double processus mené pendant les vingt dernières années qui a veillé d'une part à rendre les étudiant-e-s plus aptes à répondre aux demandes du marché, puis, d'autre part, à démocratiser l'accès à l'éducation pour que toutes et tous aient la possibilité d'y accéder. Deux problèmes ont rapidement émergé, soit l'instauration d'une idéologie clientéliste dans les rapports entre les étudiant-e-s et les institutions d'enseignement, et dans la foulée, un constant nivellement par le bas destiné à élargir à l'infini la clientèle de ces institutions. Ainsi n'est-il pas surprenant de voir les frais de scolarité augmenter de pair avec la réduction croissante des exigences pour l'accès aux établissements d'enseignement postsecondaires. De plus, avec la réforme Robillard en 1993, une dévalorisation croissante des savoirs au profit de compétences techniques définies par les paramètres du marché a été mise en place et institutionnalisée, nous obligeant à faire notre deuil des arts, de la culture et de la pensée critique, relégués à des rôles mineurs. Fernand Dumont a dès le début interprété ces changements comme ayant provoqué l'émergence d'une logique technocratique en éducation : « pour qualifier ce grand ménage, on a parlé de déculturation. Le mot n'est pas si mal choisi : image du vide; désignation d'une absence » (Dumont 1971). Cette absence nous renvoie à ce désengagement citoyen que nous remarquons aujourd'hui, causant l'uniformisation béate des esprits que l'on spolie allègrement chaque jour.

Si l'on se permet d'imaginer un monde qui représenterait le paroxysme du totalitarisme, ce serait sans doute un monde où le pouvoir serait total, où personne ne songerait à contester l'ordre dominant, où l'idée même de résistance serait superflue tant le système semblerait aller de soi. Ce n'est pas un hasard si les grands totalitarismes de l'histoire ont sans cesse tenté de contrôler l'intelligentsia, en la muselant ou en définissant les conditions dans lesquelles pourrait s'élaborer tout discours. Parallèlement à ce contrôle des intellectuels, la tentative de polir, de rendre lisse le penser et l'agir de la population s'est traduit par le martèlement d'une idéologie à travers les canaux allant des plus grossiers aux plus subtils. La fabrication du consentement a remplacé dans nos sociétés l'usage immodéré de la force pour parvenir à ses fins. Le façonnement subtil d'une idéologie uniformisante est moins coûteux et surtout, plus efficace que la répression constante. Pour François Laplantine (2007), l'un des grands dangers de notre temps est l'éradication de la différence : « Les mises en question de la violence d'État (Horkeimer, Adorno, Arendt) et de l'esclavage par le colonialisme (Fanon, Césaire) ne peuvent certainement pas être confondues, mais elles supposent, toutes deux, une pensée du dehors. S'il n'y a pas de dehors, en effet, le totalitarisme ne peut être renversé, les rapports de pouvoir ne peuvent se transformer, pas plus que les rapports que le sujet entretient avec lui-même ». « Aussi l'une des tâches (urgentes) de notre époque est-elle de réintroduire de la complexité, de la négativité et de la contradiction dans un monde qui tend vers l'indifférence (littéralement sans différence) ».

Dans ce contexte, les intellectuel-le-s et les étudiants et étudiantes doivent prendre la place qui leur revient dans l'espace public afin d'assumer leurs responsabilités. Une société a besoin de ces gens qui remettent sans cesse les choses en question, doutent, critiquent, ou, si l'on veut, qui disent ce qui est « en le faisant apparaître comme pouvant ne pas être, ou pouvant ne pas être comme il est » (Foucault 1983). C'est ce « travail collectif d'invention politique » (Bourdieu 2001) qui permettra la redécouverte des lieux les plus communs, la relecture de la scène politique et le souci de participer à sa reproduction constante. En adoptant un regard critique face au monde dans lequel nous évoluons, nous

pourrons remarquer le caractère construit des réalités qu'on veut nous faire apparaître comme naturelles. Avec l'émergence de ce paradigme économique que l'on nomme néolibéralisme, une nouvelle forme de régulation politique émerge, la « gouvernance ». Ce processus non encore achevé se caractérise par le déplacement des décisions politiques des institutions de la démocratie représentative à des instances extraparlementaires de nature technocratique et juridique (Bourque, Duchastel et Pineault 1999). Ainsi, une nouvelle relation émerge entre le savoir et le gouvernement qui considère de plus en plus les enjeux politiques comme des problèmes non-politiques et non-idéologiques qui nécessitent des solutions techniques (Ong 2006), ce qui mène à la création de commissions d'enquête, de consultations d'experts, etc. plutôt qu'à de réels débats au sein de la société. Cette tendance à la dépolitisation de tout ce qui nous entoure au profit de cette gouvernance technocratique n'est permise que par la désolante apathie d'une société désengagée qui de plus en plus, se plie à des orientations politiques arrimées au marché. La passivité et l'ignorance dans laquelle sont plongés les citoyens et citoyennes finissent par les déposséder peu à peu de leur pouvoir critique. Ainsi, s'il y a une lutte qui s'impose et qui se fait de plus en plus pressante, c'est celle de la revalorisation du savoir critique et de l'engagement citoyen, seule condition pour permettre que d'autres combats puissent se mener contre un ordre du monde qui ne va pas de soi et que nous refusons.

L'intellectuel, au sens où je l'entends, n'est ni un pacificateur ni un bâtisseur de consensus, mais quelqu'un qui engage et qui risque tout son être sur la base d'un sens constamment critique, quelqu'un qui refuse quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens de pouvoir et autres esprits conventionnels. Non pas seulement qui, passivement, les refuse, mais qui, activement, s'engage à le dire en public. (Saïd 1996)

Où étaient les intellectuel-le-s lors du débat sur les accommodements raisonnables? Lors des récentes élections? Où sont-ils alors que le projet de loi 107 menace de modifier la composition des conseils d'administration des universités, afin que ceux-ci soient dorénavant composés aux deux tiers de « membres indépendants »? Indépendants de quoi, au juste? Comme Hélène Desmarais, qui vient tout juste d'être nommée à la tête du conseil d'administration du CHUM? Où sommes-nous lorsque Marc Simoneau, ancien animateur de tribunes sportives, analyse finement le conflit israélo-palestinien en disant que l'on devrait faire de Gaza « un parking»? Quand Sylvain Bouchard affirme que les personnes assistées sociales ne devraient pas avoir le droit de vote? Où sommes-nous quand Lise Ravary écrit que les publicités sexistes sont « des choses qu'on ne voit plus ici aujourd'hui. » Bouchard en parle est, à Québec, après Le brunch musical, l'émission du matin la plus écoutée. En 2007, Châtelaine était lue par plus d'un

million de personnes. Ne nous sommes-nous pas éloigné-e-s des *Point de mire*, *Carrefour* et *Premier plan*, émissions animées par René Lévesque, par lesquelles il permettait à la population québécoise de comprendre les grands enjeux de l'heure, non sans une bonne dose d'esprit critique et de rigueur intellectuelle? Écouter pendant trente minutes un homme démontrer platement la nécessité de nationaliser nos ressources serait une chose impensable aujourd'hui. On nous a abruti-e-s, et en tant que peuple, nous en redemandons encore. Cela doit cesser. Nous devons prendre nos responsabilités.

Il est ainsi, et plus que jamais, nécessaire, de revendiquer une éducation qui se veut critique. Face à un diplôme universitaire qui ne vaut plus que par sa plus ou moins grande concentration en savoirs techniques exigés par l'industrie, nous nous devons de réintroduire dans l'enseignement secondaire et postsecondaire des préoccupations politiques, critiques et éthiques. C'est en faisant preuve d'audace et d'inventivité que nous désinstitutionnaliserons le savoir, par la réappropriation des espaces publics, par la création de formes d'éducation parallèles et collectives, par le surinvestissement des médias de masse qui sont présentement totalement abandonnés par ceux et celles qui ont quelque chose à dire, c'est-à-dire nous, les étudiants et étudiantes. Si une utopie mérite d'être mise de l'avant, c'est cet humanisme, non pas celui qui divise et exclut, mais celui qui est « à proprement démocratique, ouvert à toutes les classes et à tous les milieux, et le comprendre comme processus illimité de révélation, de découverte, d'autocritique et de libération. » (Saïd 2005) Celui-là même qui nous permet de corriger les erreurs d'interprétation, de combattre les idées reçues, les clichés et stéréotypes qui simplifient à outrance notre rapport à l'Autre et qui finalement, nous plongent dans l'indifférence la plus totale, qui n'est « l'instrument d'aucune instance particulière, métapolitique, métaéconomique [et qui] permet au capitalisme d'entrer dans sa phase de fonctionnement opérationnel » (Lipovestsky 1983). Nous devons mettre fin aux fausses dichotomies, faire tomber ces barrières qui nous divisent, cesser de nous réfugier dans des positions qui ne sont devenues que des parodies d'elles-mêmes. Enfin, mettons-nous au travail. Nous sommes étudiant-e-s, alors plus que jamais, étudions! Lisons! Écrivons! Discutons! Questionnons! Et surtout, mettons un frein à la marginalisation des alternatives. Faisons en sorte que le changement redevienne possible en partageant nos idées avec l'ensemble de la population. Il existe encore des « utopies réalistes » (Bourdieu 2001).

Ceci n'est pas un banal appel à l'engagement. C'est cette ultime chance de renverser la vapeur et de nous réapproprier ce qu'on nous extorque subtilement, le pouvoir et la liberté de réfléchir et de critiquer. Ce n'est que lorsque nous aurons entrepris de reconquérir notre place au sein de la société québécoise que nous pourrons aspirer à une reconstruction du politique, à une réelle émancipation collective.

Références

Bourdieu, Pierre, 2001, «Pour un savoir engagé», in Contre-feux 2, Paris : Liber – raisons d'agir.

Bourque, Gille, Jules Duchastel et Éric Pineault, 1999, «L'incorporation de la citoyenneté», *Sociologie et sociétés*, 31 : 1 (41-64).

Dumont, Fernand, 1995, Raisons communes, Montréal : éditions Boréal.

Foucault, Michel, 1983, « Structuralisme et post-structuralisme» dans Defert et Ewald (1991) *Foucault : Dits et écrits II*, Paris, Gallimard (Quarto).

Laplantine, François, 2007, Le sujet. Essai d'anthropologie politique, Paris, Téraèdre.

Lipovetsky, Gilles, 1983, L'Ère du vide, Paris : Gallimard.

Ong, Aiwha, 2006, *Neoliberalism as exception. Mutations in citizenship and sovereignty*, Durham, Duke University Press.

Saïd, Edward, 1996, Des intellectuels et du pouvoir, Paris : éditions du Seuil.

Saïd, Edward, 2005, *Humanisme et démocratie*, Paris : éditions du Seuil.

Annexe 2 États des résultats au 20 février 2009

Revenus	Cumulatif		%	Prévisions (Octobre 2008)
Cotisations	109 713,50	\$	97%	113 520,00 \$
Instances	3 615,00	\$	39%	9 375,00 \$
Congrès	2 035,00	\$	33%	6 075,00 \$
Camps de formation	1 580,00	\$	48%	3 300,00 \$
Spéciales	-	\$		- \$
Dons	1 085,63	\$	54%	2 000,00 \$
Activités de financement	440,00	\$	105%	420,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	-	\$		- \$
Autres	-	\$		
Totaux	114 854,13	\$	92%	125 315,00 \$
Dépenses Fonds d'entraide	1 000,00	\$	18%	5 676,00 \$
	·			
Information	13 065,38		75%	17 450,00 \$
Ultimatum et express	4 830,07		60%	8 100,00 \$
Revue Ultimatum	4 802,07		112%	4 300,00 \$
Matériel d'information	2 568,53		68%	3 800,00 \$
Traduction	-	*	2007	- \$
Documentation & références	364,71		36%	1 000,00 \$
Recherche	500,00	\$	100%	500,00 \$
Instances	8 874,62	\$	55%	16 000,00 \$
Congrès	1 901,04		23%	8 100,00 \$
Camps de formation	2 757,97		63%	4 400,00 \$
Comités et CoCo	4 215,61		120%	3 500,00 \$

Les revenus indiqués sur cette page sont des revenus estimés. Actuellement, il manque, entre autres, 45 826\$ de cotisations étudiantes à recevoir et 220\$ de frais pour les derniers camps de formation et Congrès.

Mobilisation Tournées & représentations	6 455,25 5 662,35		43% 44%	15 000,00 \$ 13 000,00 \$
Matériel pour les actions Fonds de grève	792,90 -	\$ \$	40%	2 000,00 \$
Bureau	9 071,57	\$	63%	14 500,00 \$
Loyer	7 872,16	\$	66%	12 000,00 \$
Assurances	-	\$		- \$
Fournitures	1 023,36	\$	51%	2 000,00 \$
Informatique	176,05	\$	35%	500,00 \$
Administration	4 320,34	\$	94%	4 600,00 \$
Honoraire professionnel	3 894,19	\$	100%	3 900,00 \$
Frais de caisse	426,15	\$	61%	700,00 \$
Frais d'intérêt	-	\$		- \$
Communication	5 556,95	\$	58%	9 575,00 \$
Télécommunications	3 389,76	-	48%	7 000,00 \$
CNW Telbec	557,94	\$	46%	1 200,00 \$
Poste	545,22	\$	242%	225,00 \$
Internet et site	1 064,03	\$	93%	1 150,00 \$
Employé-e-s	24 074,87	\$	62%	39 000,00 \$
Salaire	14 825,33	\$		
DAS – QC	5 923,23	\$		
DAS – CA	3 326,31			
CSST	-	\$		
Conseils régionaux	-	\$	0%	1 500,00 \$
CRAM	-	\$	0%	500,00 \$
MASSE	-	\$	0%	500,00 \$
CRAALLL	-	\$	0%	500,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	-	\$		- \$
Divers	100,00		8%	1 300,00 \$
Subventions	100,00	\$	8%	1 300,00 \$
Projets spéciaux	-	\$		
Fonds des arrêté-e-s	-	\$		
Totaux	72 518,98		58%	124 601,00 \$
Surplus/(déficit)	42 335,15	\$		714,00 \$

Annexe 3

		Prévisions 2008- 2009 adoptées au Congrès octobre 2008	Différence	Proposition prévisions budgétaires 2008-2009 Congrès février
Revenu	IS			
Cotisations	S	113 520,00 \$	(4 300,00) \$	109 220,00 \$
Instances		9 375,00 \$	- \$ 2 700,00 \$	12 075,00 \$
ilistalices	Congrès	6 075,00 \$	2 700,00 \$ - \$	6 075,00 \$
	Camps de formation	3 300,00 \$	2 700,00 \$	6 000,00 \$
	campo do formation	σ σσο,σσ φ	- \$	σ σσο,σσ φ
Dons		2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
		******	- \$, , , , ,
Activités de	e financement	420,00 \$	80,00 \$	500,00 \$
		, .	- \$,
Fonds des	arrêté-e-s	- \$	- \$	- \$
Surplus 07	-08	- \$	- \$	- \$
			- \$	
Totaux		125 315,00 \$		123 795,00 \$
Dépens	es			
Fonds d'er	ntraide	5 676,00 \$	(176,00) \$	5 500,00 \$
Information	1	17 450,00 \$	350,00 \$	17 800,00 \$
	Ultimatum et express	7 850,00 \$	150,00 \$	8 000,00 \$
	Revue Ultimatum	4 300,00 \$	500,00 \$	4 800,00 \$
	Matériel d'information	3 800,00 \$	(300,00) \$	3 500,00 \$
	Documentation & recherche	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
	Recherche	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Instances		16 000,00 \$	5 200,00 \$	21 200,00 \$
	Congrès	8 100,00 \$	(400,00) \$	7 700,00 \$
	Camps de formation	4 400,00 \$	3 850,00 \$	8 250,00 \$
	Comités et CoCo	3 500,00 \$	1 750,00 \$	5 250,00 \$

		Prévisions 2008- 2009 adoptées au Congrès octobre 2008	l Différence	Proposition prévisions budgétaires 2008-2009 Congrès février
Dépens	es			
Mobilisatio	n			
		15 000,00 \$	(4 000,00) \$	11 000,00 \$
	Tournées & représentations	13 000,00 \$	(4 000,00) \$	9 000,00 \$
_	Matériel pour les actions	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Bureau		44 500 00 0		4450000
		14 500,00 \$		14 500,00 \$
	Loyer	12 000,00 \$		12 000,00 \$
	Assurances Fournitures	- \$ 2 000,00 \$		- \$ 2 000,00 \$
	Informatique	500,00 \$		500,00 \$
Administra	•	333,33 4	Ψ	σσσ,σσ φ
		4 600,00 \$	- \$	4 600,00 \$
	Honoraire professionnel	3 900,00 \$		3 900,00 \$
	Frais de caisse	700,00 \$		700,00 \$
	Frais d'intérêt	- \$		- \$
Communic		- 4	- ψ	- ψ
Communic	ation	9 575,00 \$	(725,00) \$	8 850,00 \$
	Télécommuni	•	(, , , .	,
	cations	7 000,00 \$	(1 500,00) \$	5 500,00 \$
	CNW Telbec	1 200,00 \$	- \$	1 200,00 \$
	Courrier	225,00 \$	525,00 \$	750,00 \$
	Internet et site	1 150,00 \$	250,00 \$	1 400,00 \$
Employé-e-	-s			
		39 000,00 \$		39 000,00 \$
	Salaire employée 1			3608,1
	Salaire employée 2			23 295,27
	Das-QC et Canada et charges s	ociales de l'employeur		11 496,63 \$
	CSST			600,00 \$
Conseils re	égionaux			
		1 500,00 \$	(750,00) \$	750,00 \$
	CRAM	500,00 \$	(250,00) \$	250,00 \$
	MASSE	500,00 \$	• • •	250,00 \$
	CRAALL	500,00 \$	(250,00) \$	250,00 \$
Divers				
		1 300,00 \$	•	1 300,00 \$
	Subventions Fonds des arrêté-e-s	1 300,00 \$	- \$	1 300,00 \$
Totaux		124 601,00 \$	101,00 \$	124 500,00 \$
Surplus/(de	éficit)	714,00 \$		(705,00) \$